

Autre site - 60 crédits - 1 année - Horaire décalé - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **OUI**Domaine d'études principal : **Histoire, histoire de l'art et archéologie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Sigle du programme: **MOBI2MC** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
Conditions d'accès	6
Pédagogie	7
Evaluation au cours de la formation	7
Mobilité et internationalisation	7
Formations ultérieures accessibles	7
Gestion et contacts	7

MOBI2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Unique en Belgique, le master de spécialisation en expertise et gestion du patrimoine mobilier répond aux besoins sociétaux en matière de connaissance, de conservation et de gestion du patrimoine mobilier.

Organisé en codiplômation par l'UNamur et l'UCLouvain, le master de spécialisation aborde les objets du patrimoine sous tous leurs aspects (matériel, technique, stylistique, iconographique, historique, usuel et fonctionnel) pour mieux comprendre leur sens et leur valeur et ainsi les protéger et les remettre en valeur dans notre société moderne.

Toutes les informations à propos de ce Master de spécialisation peuvent être consultées sur le site de l'UNamur : [Master de spécialisation en expertise et gestion du patrimoine mobilier](#).

ATTENTION : s'inscrire à cette formation se fait auprès de l'établissement qui en a la gestion administrative, à savoir l'UNamur, pas auprès du service des inscriptions de l'UCLouvain.

MOBI2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Toutes les informations à propos de ce Master de spécialisation peuvent être consultées sur le site de l'UNamur : [Master de spécialisation en expertise et gestion du patrimoine mobilier](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Toutes les informations à propos de ce Master de spécialisation peuvent être consultées sur le site de l'UNamur : [Master de spécialisation en expertise et gestion du patrimoine mobilier](#).

MOBI2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun

ATTENTION : s'inscrire à cette formation se fait auprès de l'établissement qui en a la gestion administrative, à savoir l'UNamur, pas auprès du service des inscriptions de l'UCLouvain.

Le **programme complet de ce Master de spécialisation** peut être consulté sur le site de l'UNamur : [Master de spécialisation en expertise et gestion du patrimoine mobilier](#).

Cette page présente uniquement les unités d'enseignements dans lesquelles l'UCLouvain est impliquée. Le TFE ainsi qu'une série d'autres unités d'enseignements sont organisées à l'UNamur. Le [programme complet](#) totalise **60 crédits**.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊖ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Cours obligatoires du Master organisés par l'UCLouvain

○ LHAGI2530	Conservation du patrimoine mobilier	Caroline Heering	FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐
○ LHART2684	Séminaire de conservation préventive et de valorisation du patrimoine mobilier	Caroline Heering	FR [q1+q2] [15h] [10 Crédits] 🌐

o Cours optionnels du Master organisés par l'UCLouvain

⊗ LHART2230	Histoire de l'ornement	Caroline Heering	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
⊗ LHART2310	Histoire de la sculpture et des arts du relief des anciens Pays-Bas	Ralph Dekoninck	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MOBI2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à celui mentionné au littera 1° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe, si l'ensemble des études supérieures qu'il a suivies ou les compétences qu'il a acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits.

§ 3. Par dérogation à ces conditions générales, aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les autorités académiques peuvent également admettre aux études de master de spécialisation les porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études sanctionnées par ces grades n'y sont pas organisées en cycles distincts ou en cinq années au moins.

Conditions d'accès spécifiques

ATTENTION : s'inscrire à cette formation se fait auprès de l'établissement qui en a la gestion administrative, à savoir l'UNamur, pas auprès du service des inscriptions de l'UCLouvain.

Pour plus d'information sur les conditions d'accès de ce Master : [Master de spécialisation en expertise et gestion du patrimoine mobilier](#)

PÉDAGOGIE

Toutes les informations à propos de ce Master de spécialisation peuvent être consultées sur le site de l'UNamur : [Master de spécialisation en expertise et gestion du patrimoine mobilier](#).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des évaluations](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Toutes les informations à propos de ce Master de spécialisation peuvent être consultées sur le site de l'UNamur : [Master de spécialisation en expertise et gestion du patrimoine mobilier](#).

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Toutes les informations à propos de ce Master de spécialisation peuvent être consultées sur le site de l'UNamur : [Master de spécialisation en expertise et gestion du patrimoine mobilier](#).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Toutes les informations à propos de ce Master de spécialisation peuvent être consultées sur le site de l'UNamur : [Master de spécialisation en expertise et gestion du patrimoine mobilier](#).

GESTION ET CONTACTS

Toutes les informations à propos de ce Master de spécialisation peuvent être consultées sur le site de l'UNamur : [Master de spécialisation en expertise et gestion du patrimoine mobilier](#).

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL/EHAC

Ecole d'histoire, arts et cultures ([EHAC](#))

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

EHAC

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.13

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+322474850)